



Ministère du Travail, des  
Relations Sociales, de la Famille  
et de la Solidarité  
Ministère de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
Associative

## BILAN 2008

### GESTIONNAIRES

**Maître d'ouvrage**  
MAIRIE DE BEAULIEU  
**Exploitant**  
MAIRIE DE BEAULIEU

Vous êtes alimentés par l'eau de la Tour  
d'Auvergne (Puy de Dôme)

### TRAITEMENT

Votre eau n'est pas traitée.



Après plusieurs jours  
d'absence, laissez  
couler quelques instants  
avant de prélever de  
l'eau destinée à la  
boisson.



Consommez  
exclusivement l'eau du  
réseau d'eau froide.  
Si vous la conservez,  
placez-la au frais dans  
un récipient fermé (pas  
plus de 24 heures).

# QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

## Distribution BEAULIEU

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

*Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.*

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

#### NITRATES

*Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels*

Absence de mesures pour ce paramètre en 2008.

#### DURETE

*Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau*

Absence de mesures pour ce paramètre en 2008.

#### ARSENIC

*Elément d'origine naturelle*

Absence de mesures pour ce paramètre en 2008.

#### CHLORE RESIDUEL

*Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,14 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,08 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.

### CONCLUSION

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante. Un ajustement du traitement de désinfection est nécessaire pour maintenir une bonne qualité bactériologique et organoleptique de l'eau.**

**La saveur ou la couleur  
de l'eau distribuée change ?**

**SIGNELEZ-LE A VOTRE  
DISTRIBUTEUR D'EAU  
(voir facture d'eau)**

Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL  
Service Santé-Environnement  
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC  
Tél : 04.71.46.83.49